

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

ARRONDISSEMENT DE THIERS

COMMUNE DE THIERS

DCM 2025 - 55

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville

Avenant n°1 – Lot n°3 : Menuiseries intérieures

Avenant n°1 – Lot n°4 : Plâtrerie

Avenant n°1 – Lot n°5 : Flocage

Avenant n°2 – Lot n°6 : Electricité

Le Maire de la Commune de THIERS ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122- 22 ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération en date du 4 juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la DCM 2024-86 autorisant la signature d'un marché de travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville – Lot n°3 menuiseries intérieures avec l'entreprise GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMY-SUR-SUROLLE), le lot n°4 plâtrerie avec l'entreprise PLAZENET (63250 CELLES-SUR-DUROLLE), le lot n°5 flocage avec l'entreprise SOBRAMI (01440 VIRIAT), le lot n°6 électricité avec l'entreprise SEGMA (63920 PESCHADOIRES) ;

Considérant qu'il est nécessaire d'ajouter des travaux supplémentaires, qui sont les suivants :

- Lot n°3 – Menuiseries intérieures, GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMY-SUR-SUROLLE) : Ajout d'un châssis bois vitré CF1/2H sur le bureau SMTUT et modification des trappes CF et non CF et suppression d'une gaine démontable + barre relevage, pour un montant de 3 031.00 euros Hors Taxes ;
- Lot n°4 – Plâtrerie, PLAZENET (63250 CELLES-SUR-DUROLLE) : Ajout de baguettes d'angles réfléchissantes dans le parking -1, ajout de surfaces en peinture et protection de travertin, ajout de surface en linoléum et moins-value pour l'option de sol souple de l'AO, pour un montant de 6 280.41 euros HT ;
- Lot n°5 – Flocage, SOBRAMI (01440 VIRIAT) : dépose locale du flocage, reprise du maillage métallique sous flocage existant et reprise du flocage pour assurer le CF2H sous gaine, pour un montant de 950.00 euros HT ;
- Lot n°6 – Electricité, SEGMA (63920 PESCHADOIRES) : ajout d'un coffret de chantier au R-1, recâblage entier de baie informatique et reprise du système SSI existant au RDC, pour un montant de 7 097.89 euros HT.

DECIDE

ARTICLE 1

Un avenant n°1 est conclu pour le marché de travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville – Lot n°3 Menuiseries intérieures avec l'entreprise GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMY-SUR-SUROLLE), afin d'ajouter des travaux supplémentaires, pour un montant total de 3 031.00 euros HT, portant le nouveau montant du lot à 52 925.50 euros HT ;

Un avenant n°1 est conclu pour le marché de travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville – Lot n°4 Plâtrerie avec l'entreprise PLAZENET (63250 CELLES-SUR-DUROLLE), afin d'ajouter des travaux supplémentaires, pour un montant total de 6 280.41 euros HT, portant le nouveau montant du lot à 117 005.51 euros HT ;

Un avenant n°1 est conclu pour le marché de travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville – Lot n°5 Flocage avec l'entreprise SOBRAMI (01440 VIRIAT), afin d'ajouter des travaux supplémentaires, pour un montant total de 950.00 euros HT, portant le nouveau montant du lot à 29 913.00 euros HT ;

Un avenant n°2 est conclu pour le marché de travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville – Lot n°6 électricité avec l'entreprise SEGMA (63920 PESCHADOIRES), afin d'ajouter des travaux supplémentaires, pour un montant total de 7 097.89 euros HT, portant le nouveau montant du lot à 62 597.93 euros HT ;

ARTICLE 2

La présente décision

- fera l'objet d'un rendu d'utilisation de la délégation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique ;
- sera transmis en sous-préfecture, au titre du contrôle de légalité.

Fait à THIERS le 11 Septembre 2025

Le Maire,



Stéphane RODIER

